



## Droit de garde et légalité

Par **steph37**, le **08/12/2015** à **08:53**

bonjour

je vais tenter de vous expliquer rapidement la situation, je suis divorcé depuis 6 ans nous sommes en garde alternée j'ai un fils qui aura 18 ans mi janvier.

depuis l'été il a de graves problèmes avec sa maman.

il vit chez moi depuis novembre. C'est a priori définitif

parallèlement mi janvier je vais avoir un second enfant.

depuis décembre la maman me verse une petite pension alimentaire. Je précise qu'il n'y a pas de conflit entre nous, meme si la situation est difficile pour elle, et je tente d'être médiateur.

je voudrais pour des raisons pratiques mais aussi legales et financières ( impots, caf) que la situation soit régularisée. c'est a dire qu'on reconnaisse que j'ai la charge de cet enfant.

je me vois mal faire une demande auprès du jaf sachant qu'il sera majeur dans un mois.

cependant je peux avoir le droit a des aides notamment aupres de l'employeur de ma seconde compagne (cft) si on a un papier officiel .

vers qui dois je m tourner? est ce que des déclaration sur l'honneur peuvent suffire?

d'avance merci de vos réponses